

L'égalité des chances à l'UPJV

[Accueil](#) > [L'université](#) > [Égalité des chances](#)

www.cordeesdelareussite.fr

[Bilans annuels et projections](#)

Des dispositifs phares

Depuis 2006, le programme égalité des chances comporte deux axes phares :

[les ambassadeurs de l'université](#)
[les tuteurs \(300 tuteurs pour 300 lycéens\)](#)

D'autres actions de développement

Les cordées de la réussite visent à donner confiance aux collégien-ne-s et lycéen-ne-s afin de les encourager à poursuivre leurs études (supérieures notamment). Elles se traduisent sur le terrain par des actions très variées : aide à la révision pour le Brevet, visite d'établissement, tutorat, actions pédagogiques communes...

Très volontariste, l'université de Picardie Jules Verne est le seul établissement d'enseignement supérieur « tête de cordée » pour 4 d'entre elles sur les 12 présentes en Picardie.

L'égalité des chances, c'est aussi prêter une attention toute particulière aux difficultés [des étudiant-e-s en situation de handicap](#).



François Hénot

Vice-président délégué à l'égalité des chances

Accès et réussite

Rectorat
(cordées de la réussite)

Bilans annuels et projections